

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 21 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 21 octobre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BIAVA Denis (*suppléant*) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; BURLLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALOMON Claude ; TALOC Bruno ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; THOMAS David (*suppléant*) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel ; HERVÉ Gildas à LE SAOUT Aurélie ; INDERBITZIN Laure-Line à CHARLES Olivier ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE BLEVENNEC Gilbert à LE JANNE Claudie ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoît ; PAGNY Gilles à GRAEBER Sophie ; PRIGENT Jean-Yvon à ÉCHEVEST Yannick ; PUILANDRE Elisabeth à NAUDIN Christian ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; QUENET Michel ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	66
Procurations	11
Votants	77
Absents	11

Date d'envoi de la convocation : mercredi 15 octobre 2025
Secrétaire de séance Joseph LINTANF

DEL2025-10-228 **FINANCES : BUDGET DÉCHETS - DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Les montants inscrits au Budget Déchets nécessitent un réajustement, objet de la présente décision modificative, au vu des consommations de crédits.

Il est proposé d’ajuster les crédits de section de dépenses de fonctionnement en affectant 1 000 € du chapitre 011 Charges à caractères générales vers le chapitre 67 Charges spécifiques.

Au niveau de la section d’investissement, côté dépenses, il est proposé un ajustement de 226 000 € sur l’AP73 Etudes Bâtiment Terrains du chapitre 21 Immobilisations corporelles vers le chapitre 23 Immobilisations en cours.

Côté recettes, un ajustement de 0.37 € du 1068 Excédents de fonctionnements capitalisés vers le chapitre 16.

Les différents mouvements ci-dessus détaillés nécessitent d’ajuster les crédits ainsi qu’il suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
Chap 011 - 60612 - Energie - Electricité	-1 000,00 €		
Chap 67 - 673 - Titres annulés	1 000,00 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
AP 73 - Chap 21 - 21351 - Bâtiments publics	-226 000,00 €	Chap 10 - 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	-0,37 €
AP 73 - Chap 23 - 2313 - Constructions	226 000,00 €	Chap 16 - 1641- Emprunt	0,37 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00 €

Vu le budget primitif 2025 ;

Vu la nomenclature comptable M57 ;

Entendu l’exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d’Agglomération à l’unanimité :

- Approuve la présente décision modificative, qui s’équilibre à 0 € en section de fonctionnement et 0 € en section d’investissement.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Joseph LINTANF